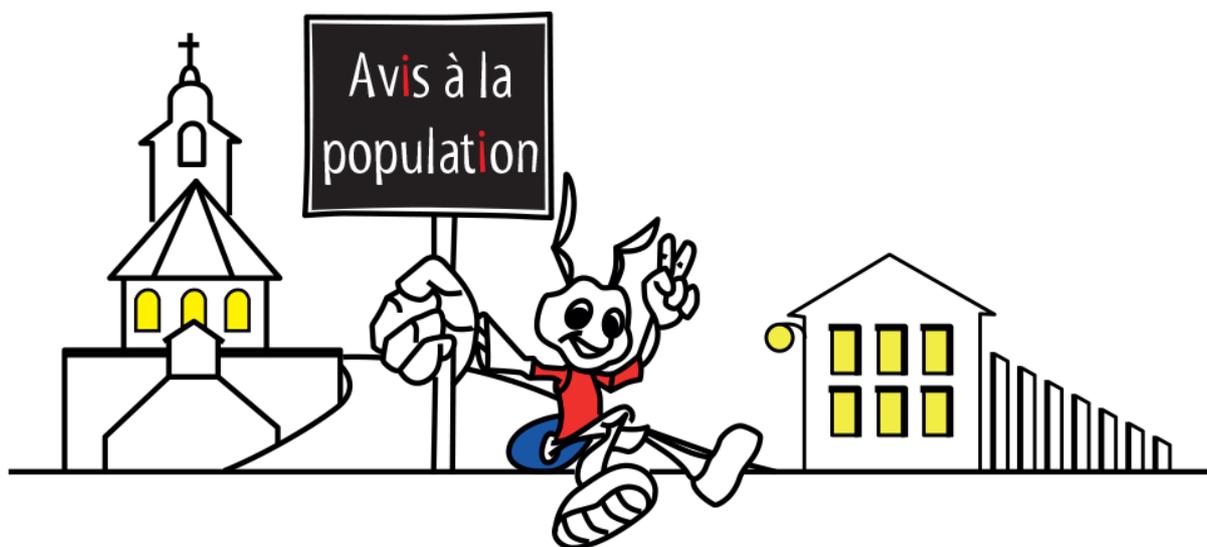


Bulletin d'information

Prez-vers-Noréaz

Printemps **2019**



www.prez-vers-noreaz.ch



Administration communale
Route de Fribourg 19
CH-1746 Prez-vers-Noréaz
026 470 13 33
secretariat@prez-vers-noreaz.ch



SOMMAIRE

MESSAGE DU SYNDIC1-2

OBJETS soumis au vote23-24

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE.....3

INFORMATIONS DIVERSES25-32

COMPTES 2018 :

Commentaires4-6

Compte de fonctionnement7-18

Compte des investissements19-20

Bilan 21-22

MESSAGE DU SYNDIC

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à l'assemblée communale des comptes. Cette assemblée aura lieu le

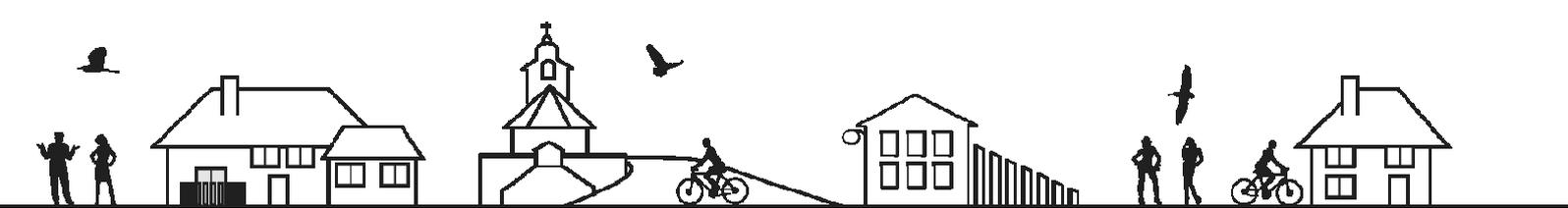
lundi 29 avril 2019 à 20h00

Lors de cette assemblée, nous nous réjouissons de pouvoir vous présenter des comptes bénéficiaires et concordant quasiment en tous points au budget prévu un an plus tôt. Bonne surprise pour la commune, les impôts encaissés ont été plus élevés que prévu.

La fin de l'année 2018 et le début 2019 ont été très intenses pour l'ensemble du Conseil communal et pour le personnel. En effet, de nombreux sujets ont accaparé un temps considérable, en plus de « l'administration ordinaire » de la commune. Nous avons eu également d'excellentes nouvelles.

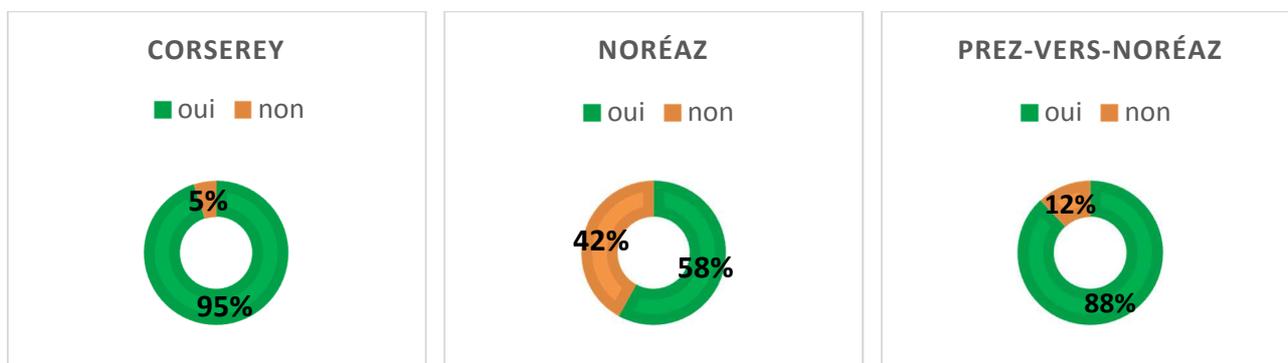
Pour commencer, à la toute fin décembre, la décision du Conseil d'Etat concernant la priorisation des **routes de contournement** est tombée. Le contournement de Prez-vers-Noréaz figure, avec celles de Romont et de Chiètres, parmi les routes dont les études vont se poursuivre prioritairement. Un groupe de travail a d'ores et déjà été mis en place et la première rencontre a eu lieu au mois de mars ; une cheffe de projet a été nommée par le canton pour piloter l'ensemble. Impossible à ce jour de dire quand cette route sera finalement réalité, mais nous entrons dans une phase de travail bien plus concrète.

Les options prises quant à la gestion de la traversée du village présentées dans leurs grandes lignes lors de la dernière assemblée s'en trouvent aussi à l'évidence confirmées : l'idée de diminuer le gabarit de la route pour permettre aux piétons et aux cyclistes de retrouver une vraie place sécurisée et imposer une diminution de la vitesse des véhicules est évidemment plus que jamais à l'ordre du jour. Le travail d'étude est en cours et nous espérons pouvoir très rapidement passer à la réalisation. D'importantes réserves financières ont été constituées ces dernières années pour cela notamment.



Les **offices de poste** sont régulièrement d'actualité, malheureusement : on ne compte plus les fermetures et notre canton est déjà considéré comme un « désert postal ». Pour exemple, après la fermeture de l'office de poste de Corminboeuf et la mise en place d'une agence dans la boulangerie, les exploitants ont récemment décidé de jeter l'éponge à leur tour. Les habitants de Corminboeuf sont donc invités à aller à Givisiez... Nous continuons à lutter pour conserver un service public de qualité à Prez-vers-Noréaz.

Et finalement, ce qui a été le principal objet de discussion, c'est évidemment le projet de **fusion « PREZ »**. Après les séances d'information du mois de janvier, le 10 février, vous avez plébiscité ce projet. Voici le tableau des résultats pour chaque commune :



Bienvenue à Prez !

Je suis très satisfait et fier de ce résultat, fruit du travail important de toute une équipe. Merci de votre importante confiance. Nous avons évidemment pris le temps de fêter un peu l'événement, mais immédiatement, ce sont les responsabilités qui se sont imposées : en effet, il reste peu de temps avant que notre projet devienne une réalité ! Et dès janvier 2020, il faudra que cela soit fonctionnel, même si tout ne pourra pas être d'emblée parfait.



De nombreuses choses restent à discuter, à mettre en place. En particulier, nous organiserons des élections pour la constitution d'un Conseil communal (3 personnes pour Prez-vers-Noréaz) et, grande nouveauté, d'un Conseil général où quinze personnes de Prez-vers-Noréaz pourront siéger. Des informations claires seront données dès que possible à toutes les personnes éventuellement intéressées. Comme promis, avant la fin de l'année, les autorités de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz se pencheront sur le règlement du personnel afin d'assurer un cadre clair à tous les employés communaux. Par la suite, ce sera à ce nouveau Conseil communal et à ce nouveau Conseil général de mettre à jour et d'uniformiser tous les règlements, en principe dans les deux ans.

Avec la collaboration de tous mes collègues du Conseil et des employés communaux, nous nous engageons à mettre en œuvre tout ce qui sera possible pour que la transition de Prez-vers-Noréaz à PREZ se passe dans les meilleures conditions possibles et pour que tous les projets importants en cours continuent d'avancer.

J'espère vous rencontrer nombreux lors de notre assemblée des comptes !

Vincent Gremaud, Syndic



CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Prez-vers-Noréaz sont convoqués en

ASSEMBLEE COMMUNALE le lundi 29 avril 2019 à 20h00 à la salle communale

Tractanda :

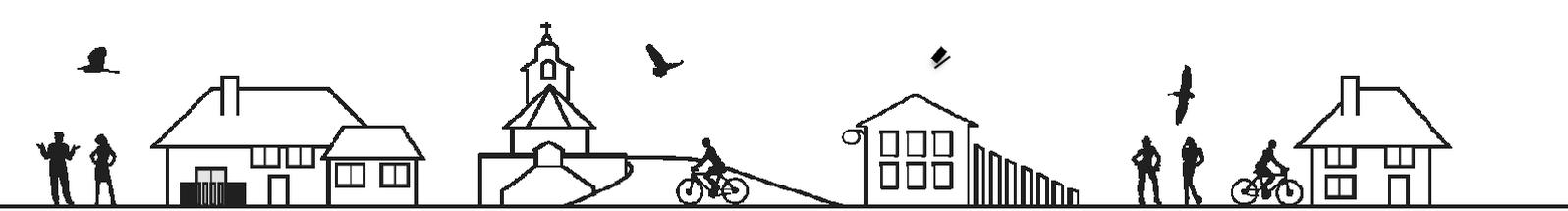
1. Procès-verbal de l'assemblée du 17 décembre 2018.
2. Comptes 2018 :
 - 2.1 Compte de fonctionnement
 - 2.2 Compte des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation
3. Décision de principe pour la reprise des ouvrages du Syndicat AF par la Commune.
4. Nomination d'un organe de révision des comptes pour l'année 2019.
5. Divers.

Le Conseil communal

Le procès-verbal est à disposition à l'administration communale et sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch

Les comptes figurent dans le bulletin communal d'information et sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch

Le rapport de l'organe de révision des comptes peut être consulté à l'administration communale.



COMPTES 2018 – Commentaires

Comptes 2018 – Commentaires

Les comptes 2018 se soldent par un léger bénéfice de CHF 9'493.79 après avoir comptabilisé des amortissements supplémentaires pour un montant de CHF 78'828.70 et des réserves pour CHF 432'500.-. Vous pouvez le constater, l'année 2018 est encore une excellente année pour les finances communales. Les recettes fiscales ordinaires ont été supérieures aux prévisions pour environ CHF 277'000.-. La bonne maîtrise des dépenses a permis de générer un bénéfice de

CHF 520'822.49 avant les amortissements supplémentaires et les attributions aux réserves. Une réserve de CHF 432'500.- a été affectée au projet de la traversée de la localité. Les taxes de raccordement encaissées sur les constructions qui ont débuté en 2017 ont rapporté la somme de CHF 179'040.44 contre CHF 120'000.- prévus au budget. Il est très difficile de prévoir exactement ces taxes qui se facturent lorsque les constructions sont terminées. Cette somme permet d'amortir les infrastructures figurant au bilan.

Comptes de fonctionnement



Le compte de fonctionnement présente un **bénéfice de CHF 9'493.79**

Les principaux éléments à relever sont les suivants :

Pour 2018 notre commune a dû faire face à des charges liées totales de CHF 2'025'128.72 contre CHF 1'895'219.67 en 2017, soit une augmentation de 6,8%. Les charges liées augmentent en fonction de l'accroissement du nombre d'habitants de la commune.

La totalité des charges liées représente le 53,5% des charges de fonctionnement (sans intérêts et amortissements).

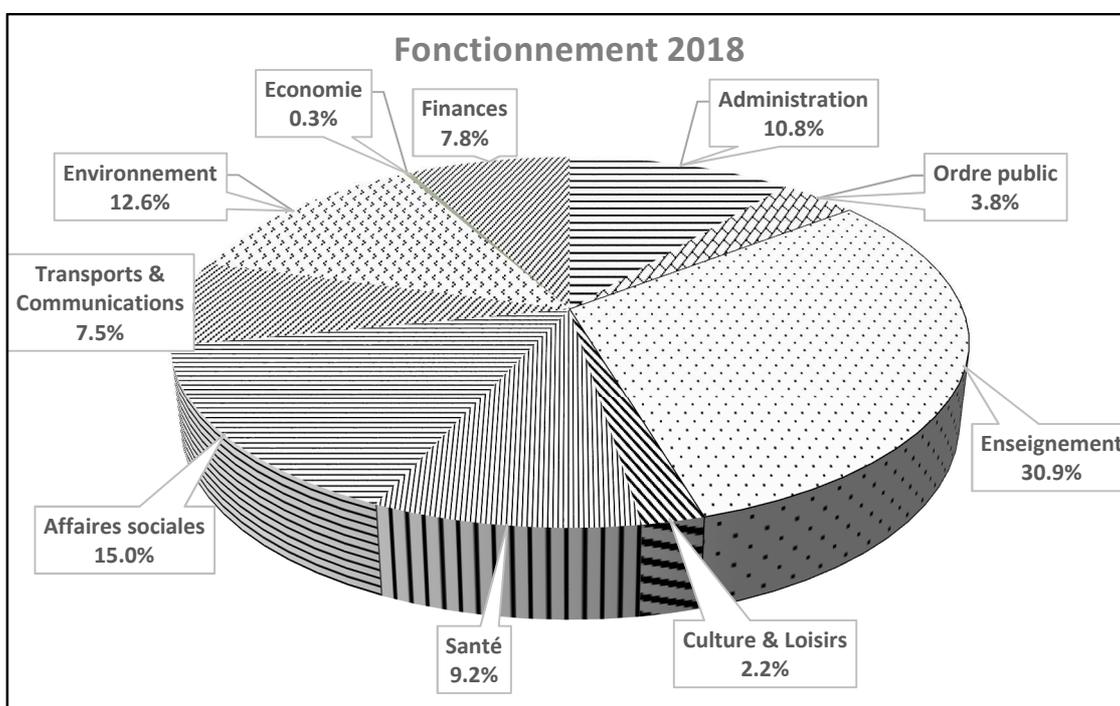
- **Affaires sociales** : la plus grande partie des charges sont des charges liées. Au total, elles sont supérieures de CHF 30'141.15 par rapport au budget, principalement par l'augmentation des coûts des crèches et des accueils de jour. La demande pour ces prestations est en constante augmentation et il n'y a malheureusement pas d'autres solutions que de remplir les obligations incombant aux communes.
- **Protection de l'environnement** : la couverture des charges de l'approvisionnement en eau est de 80.9% avant le prélèvement à la réserve pour arriver à couvrir le 100% des coûts. Pour la protection des eaux, la couverture est de 82.4% avant le prélèvement à la réserve pour couvrir le 100% des coûts. Pour les ordures ménagères, la couverture des charges est de 88.6%, en hausse de 1.3%.



Finances et impôts :

- **Les impôts ordinaires** ont apporté des recettes supérieures au budget d'environ CHF 277'000.- et les autres impôts pour environ CHF 98'000.-.
- **Pertes sur débiteurs** : le montant des pertes enregistrées en 2018, s'élève à CHF 26'229.04. Il n'est pas nécessaire d'augmenter la provision pour pertes sur débiteurs car elle couvre le risque.

La répartition par dicastère :

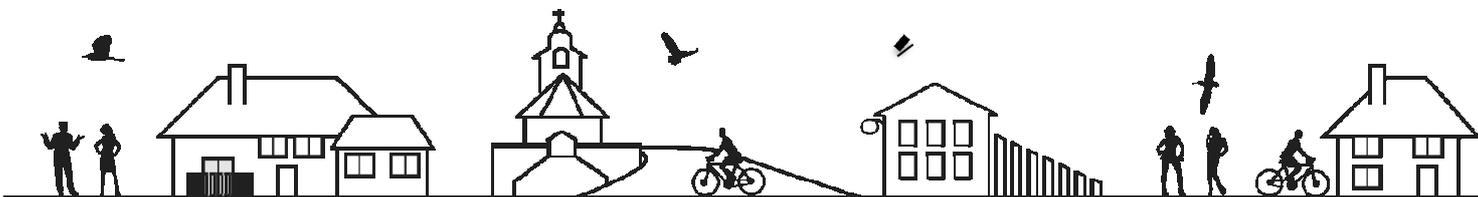


Le compte des investissements

L'assainissement de la route de la Montagnette a généré des coûts pour une somme de CHF 329'303.55 pour un budget de CHF 420'000.-. La réfection de la route du Buissons-des-Clous est terminée mais la facture ne nous est pas encore parvenue car c'est le Syndicat AF de Prez-vers-Noréaz qui est maître d'ouvrage et qui doit établir la facture à la charge de la commune. Cependant le Syndicat n'a pas reçu le décompte final des entreprises.

L'investissement de CHF 13'549.95 pour l'éclairage public concerne le chemin des Vergers et le chemin des Pommiers.

La conduite de l'adduction d'eau posée au Buisson-des-Clous a coûté CHF 62'728.08 pour un budget de CHF 75'000.- mais quelques factures sont encore attendues.



Comme prévue au budget pour CHF 38'000.-, une étude pour déterminer les conditions de captage de l'eau de la source « des Romains » a été menée pour un montant de CHF 26'327.01.

Pour la protection des eaux, des travaux préliminaires ont été effectués pour le projet de mise en séparatif du tronçon rte de Fribourg Laiterie-Sarina pour un montant de CHF 50'819.67. Ils se poursuivront dès que les Services de l'Etat auront statué sur le projet de la traversée de la localité.

Réfection du mur du cimetière : des dépenses pour CHF 46'805.35 pour un budget de CHF 132'500.- L'état du mur était meilleur que prévu, il n'a pas nécessité de travaux spéciaux.

Le grand projet d'ouverture du ruisseau du Palon s'est bien terminé. Le budget voté était de CHF 880'000.- et les subventions attendues étaient de CHF 760'000.-, d'où une charge prévue de CHF 120'000.- pour la commune. En réalité, les charges ont été de CHF 882'434.15 et les subventions de CHF 775'734.05. Finalement, suite au versement exceptionnel de CHF 50'000.- du Fonds suisse pour la protection du paysage, le solde à la charge de la commune s'élève à CHF 56'700.10.

Un autre projet d'ouverture de ruisseau était planifié : l'ouverture partielle du ruisseau des Combes. Il était prévu au budget pour CHF 180'000.- avec des subventions estimées à CHF 126'000.-. Les dépenses se sont élevées à CHF 128'266.20 et les subventions à CHF 90'879.25. Finalement, le montant à la charge de la commune se monte à CHF 37'386.95.

Le plan d'aménagement local a été mis à l'enquête. Les travaux ont été conséquents et les dépenses se montent à CHF 69'129.05 pour un budget de CHF 15'000.-. L'écart est considérable mais il faut se rendre compte que les prévisions budgétaires n'étaient pas aisées à faire. On arrive difficilement à estimer les heures qu'il faut pour traiter les oppositions, les divers points de détail, les prises de position des Services de l'Etat.

Le montant total des investissements bruts est de CHF 760'097.71. Les subventions pour les ruisseaux du Palon et des Combes sont de CHF 436'838.11. Ainsi le montant net des investissements s'élève à CHF 323'259.60. Les investissements reportés pour la mise en séparatif du secteur Laiterie-Sarina sont de CHF 513'686.70.

L'endettement – le financement

En 2018 nous n'avons pas eu besoin de recourir à un emprunt pour financer les investissements.



A la fin 2018 nous avons une fortune par habitant de CHF 730.- qui est calculée par différence entre le montant des liquidités et des postes exigibles.

Suzanne Morel



COMPTES 2018

Compte de fonctionnement

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	446 459.42	77 817.56	427 411.40	65 635.00	388 306.65	65 695.39
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS	87 114.34	800.00	77 536.00	200.00	65 129.65	800.00
01.300.00	Traitements et jetons du Conseil communal	54 910.30		55 350.00		48 277.65	
01.300.10	Jetons et frais de la Commission financière	502.50		850.00		518.00	
01.300.20	Rémunération des scrutateurs	902.85		1 100.00		413.50	
01.300.30	Commission de naturalisation	564.00		1 800.00		344.75	
01.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	3 874.74		3 200.00		3 185.62	
01.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	93.33		120.00		81.83	
01.310.00	Fournitures de bureau, publications, annonces	972.00		1 400.00		960.85	
01.317.00	Dédommagements (déplacements, représentat.)	8 239.45		4 300.00		4 395.85	
01.318.00	Frais de ports	2 092.10		2 880.00		1 939.15	
01.318.10	Honoraires organe de révision	4 523.40		4 536.00		4 536.00	
01.318.20	Honoraires fusion	10 000.00		2 000.00			
01.319.00	Cotisations	439.67				476.45	
01.431.10	Emoluments administratifs droit de cité		800.00		200.00		800.00
02	ADMINISTRATION GENERALE	359 345.08	77 017.56	349 875.40	65 435.00	323 177.00	64 895.39
02.301.00	Traitement du personnel administratif	157 873.43		153 412.00		131 155.15	
02.301.20	Allocations familiales	4 160.00				980.00	
02.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	48 305.00		47 800.00		40 350.65	
02.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	36 327.60		35 827.00		31 506.40	
02.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	10 557.95		8 850.00		7 765.15	
02.309.00	Formation	274.50		500.00			
02.310.00	Fournitures de bureau, publications, annonce	9 524.65		9 000.00		8 106.00	
02.311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau	3 671.65		1 000.00		9 250.10	
02.312.00	Energie	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
02.313.00	Achat logiciel et mat. informatique	35.00		3 200.00		12 437.25	
02.315.00	Entretien des machines et du mobilier bureau	15 858.80		21 000.00		21 278.35	
02.317.00	Frais de réceptions et délégations	776.60		2 000.00		2 420.80	
02.318.00	Assurances diverses, RC mobilier, etc ...	6 380.05		6 500.00		6 775.95	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc)	10 925.90		8 840.00		10 491.15	
02.318.20	Emoluments de chancellerie	4 088.25		2 000.00		2 682.80	
02.318.30	Site internet	13 751.95		10 000.00		607.15	
02.318.50	Prestations de tiers			2 000.00			
02.319.00	Cotisations aux associations	1 100.00		1 300.00		1 180.00	
02.390.00	Imputations internes des amortissements	22 816.50		22 816.50		22 816.50	
02.390.10	Imputations internes des intérêts	10 917.25		11 829.90		11 373.60	
02.431.00	Emoluments administratifs		1 398.10		3 500.00		3 410.70
02.434.20	Travaux administratifs pour tiers		1 000.00		1 000.00		1 000.00
02.435.00	Ventes et prestations de service		2 521.75		1 500.00		3 010.85
02.436.00	Remboursements de tiers et d'assurance		24 291.55		16 645.00		20 645.45
02.436.10	Retenues sociales sur les salaires		19 242.70		22 090.00		15 982.55
02.436.20	Retenues sociales sur charges réimputées		24 403.46		20 700.00		19 865.84
02.436.30	Remboursement allocations familiales		4 160.00				980.00
1	ORDRE PUBLIC	156 302.69	106 619.46	158 240.10	102 750.00	182 161.35	135 760.55
12	JUSTICE	24 035.30		24 181.00		21 766.00	
12.351.00	Participation aux frais de curatelles	24 035.30		24 181.00		21 766.00	
14	POLICE DU FEU	42 245.58	21 880.15	44 733.00	23 000.00	39 294.40	21 510.90
14.300.00	Jetons de présence de la commission du feu	322.00		1 000.00		521.50	
14.311.20	Pot commun CSPI	41 096.53		39 533.00		37 287.00	
14.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel, etc.			1 000.00			
14.318.00	Frais d'interventions	243.00		2 000.00		1 016.10	
14.318.30	Part. frais exploitation C.I. / C.R.	584.05		200.00		169.80	
14.319.00	Cotisations aux fédérations			1 000.00		300.00	
14.430.00	Taxes d'exemption des sapeurs-pompier		21 880.15		22 000.00		21 510.90
14.452.00	Participations des autres communes				1 000.00		
140	CSPI - NPC	83 896.51	83 896.51	79 750.00	79 750.00	114 249.65	114 249.65
140.300.00	Traitements et jetons de la commission			500.00			
140.300.10	Frais état-major NPC					6 412.70	
140.301.00	Solde du corps des sapeurs-pompier	35 545.30		30 000.00		64 921.60	
140.301.10	Salaires	433.65		1 000.00		290.00	
140.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	39.95		100.00		26.70	
140.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	30.05		100.00		20.75	
140.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	10.45		250.00		5.45	
140.309.00	Frais de cours, d'instruction etc.	6 500.00		10 000.00		3 523.00	
140.310.00	Fourniture de bureau et abonnements	142.75		700.00		1 024.60	
140.311.00	Equipement pompier	2 843.25		12 000.00		7 650.05	
140.311.20	Matériel Protection Respiratoire	4 734.40		2 000.00		4 583.44	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.313.00	Achat marchandises, fournitures div.	26 501.20		10 000.00		15 924.70	
140.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel, etc.	195.00		3 000.00		1 663.76	
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réceptions)	3 091.00		3 000.00		3 318.35	
140.318.20	Frais de raccordement téléphonique	865.86		2 100.00		1 765.90	
140.318.40	Examens médicaux d'aptitudes SP	665.00		1 000.00		1 170.00	
140.319.00	Cotisations aux fédérations	1 443.65		1 500.00		1 142.65	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	855.00		2 500.00		806.00	
140.436.00	Remboursements frais d'interventions		216.00		1 000.00		35 362.60
140.436.10	Remboursement de tiers						199.55
140.452.00	Participations des autres communes		82 489.51		78 750.00		75 217.50
140.461.00	Subventions de l'ECAB		1 191.00				3 470.00
15	MILITAIRE	3 129.00		5 629.00		3 006.00	
15.315.00	Entretien et rénovation installations de tir			2 500.00			
15.352.00	Participation au stand intercommunal	3 129.00		3 129.00		3 006.00	
16	PROTECTION CIVILE	2 157.30		2 695.50		2 653.45	
16.300.00	Jetons de présence et frais de commission			460.00		54.75	
16.301.00	Solde du corps de protection civile et salaires					468.55	
16.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...					43.15	
16.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance					33.50	
16.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents					8.80	
16.318.00	Raccordement téléphonique, télécommande SFI	303.00		350.00		304.20	
16.352.00	Participation à OPC Cantonale	1 854.30		1 885.50		1 740.50	
17	PROTECTION DE LA POPULATION	839.00	842.80	1 251.60		1 191.85	
17.352.00	Participation à ORCOC	839.00		1 251.60		1 191.85	
17.436.00	Remboursements de tiers		842.80				
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 282 836.54	60 923.64	1 308 194.85	41 118.40	1 171 814.44	46 811.04
20	ECOLE ENFANTINE	78 653.30		79 505.60		76 648.50	
20.351.00	Participation aux dépenses cantonales	78 653.30		79 505.60		76 648.50	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	801 049.14	23 327.64	867 921.61	29 118.40	719 307.42	25 152.04
21.310.00	Achat de fournitures scolaires	398.00				214.00	
21.318.00	Prest. services pour la gestion cercle scolaire	1 000.00		1 000.00		1 000.00	
21.351.00	Participation aux dép. cant. écoles prim.	305 672.05		307 486.50		291 229.05	
21.351.05	Part. aux frais transport des écoles	11 640.30		73 150.35		17 601.60	
21.351.10	Participation pot commun cercle scolaire	74 249.49		68 246.76		25 564.57	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21.352.00	Part. d'écolage versé à une autre commune	145.30		8 000.00		3 580.20	
21.352.10	Participation aux frais des écoles du CO	407 944.00		404 344.00		380 118.00	
21.390.00	Imputations internes des amortissements			5 694.00			
21.423.00	Location des salles de classe et de gym		23 182.34		27 118.40		25 149.19
21.452.10	Autres participations		145.30		2 000.00		2.85
219	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	53 106.65	35 333.00	22 750.00	12 000.00	34 733.15	21 659.00
219.300.00	Traitements et jetons de la commission			250.00		148.00	
219.318.00	Prest. services pour la gestion de l'AES	500.00		500.00		500.00	
219.351.00	Participation communale à l'AES	52 606.65		22 000.00		34 085.15	
219.436.00	Remboursements des parents à l'AES		35 333.00		12 000.00		21 659.00
22	ECOLES SPECIALISEES	191 783.20		184 972.64		173 906.15	
22.351.10	Aide inst. spécialisées pers. hand. ou inadaptées - écoles sp.	150 073.60		144 252.55		140 187.80	
22.351.20	Mesures pédago-thérapeutiques dispensées par prest. privés	7 664.25		6 988.70		6 842.05	
22.366.00	Contrib. cours spéc. logopédie, psychologie	34 045.35		33 731.39		26 876.30	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	10 335.45		11 600.00		10 976.95	
23.351.00	Office cantonal formation profess.	10 335.45		11 600.00		10 976.95	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	147 908.80	2 263.00	141 445.00		156 242.27	
29.300.00	Jetons et frais de la commission scolaire	3 027.50		3 000.00		5 516.25	
29.301.00	Salaires du personnel de conciergerie	26 778.20		20 320.00		22 896.05	
29.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	1 898.85		1 125.00		1 696.65	
29.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	1 428.05		900.00		1 318.35	
29.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	579.02		500.00		404.05	
29.310.00	Achats: livres, matériel gymnastique	4 481.90		3 500.00		564.00	
29.311.00	Achat de machines, mobilier et informatique			1 000.00		10 332.35	
29.312.00	Eau, énergie, combustible	50 737.88		50 000.00		51 695.32	
29.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	913.15		2 000.00		1 827.90	
29.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	8 387.00		5 000.00		13 914.75	
29.314.20	Nettoyage des bâtiments	41 787.50		42 000.00		43 966.80	
29.314.30	Location places de parc école	400.00		400.00		400.00	
29.318.00	Assurances ECAB	1 795.75		1 700.00		1 709.80	
29.318.10	Honoraires et prestations de services			10 000.00			
29.390.00	Imputations internes des amortissements	5 694.00					



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
29.436.00	Remb. de tiers		2 263.00				
3	CULTURE ET LOISIRS	89 651.30		74 953.25		67 531.65	
30	CULTURE	41 622.65		42 323.80		40 442.80	
30.351.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	19 596.65		17 507.80		19 922.80	
30.351.10	Part. à la formation musicale des jeunes	2 750.00		3 600.00		3 400.00	
30.352.00	Part. à la bibliothèque intercommunale	12 516.00		12 516.00		10 020.00	
30.352.10	Participation à passeports vacances	60.00		200.00			
30.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	6 700.00		8 500.00		7 100.00	
34	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	43 916.25		29 129.45		20 806.15	
34.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	556.00				579.75	
34.301.00	Salaires travaux parcours Vita + pl. jeux	988.60		2 600.00		959.45	
34.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	91.05		211.00		88.30	
34.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	68.50		163.00		68.65	
34.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	23.90		40.00		17.95	
34.314.00	Entretien des places de sport et de jeux	29 849.35		13 200.00		8 264.90	
34.365.00	Dons aux sociétés sportives	5 600.00		6 000.00		4 000.00	
34.390.00	Imputations internes des amortissements	4 414.00		4 414.00		4 414.00	
34.390.10	Imputations internes des intérêts	2 324.85		2 501.45		2 413.15	
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES	4 112.40		3 500.00		6 282.70	
35.366.10	Animations du 3ème âge	4 112.40		3 500.00		6 282.70	
4	SANTE	381 489.40	3 868.90	366 077.10	10 000.00	333 855.70	2 651.05
40	HOPITAUX	11 682.30		11 709.05		9 842.10	
40.351.00	Participation aux dépenses cantonales	1 369.25		1 064.95		1 080.15	
40.352.10	Participation à l'ambulance de district	10 313.05		10 644.10		8 761.95	
41	HOMES MEDICALISES	271 943.00		257 949.20		244 330.35	
41.351.00	Particip. au subv. cantonal, soins spéciaux	182 364.00		168 696.85		156 948.90	
41.352.00	Participation aux homes médicalisés					-311.15	
41.352.05	RSS Organe de Coordination sarinois	3 830.80		3 830.80			
41.352.10	Participation aux frais financiers des homes	85 748.20		85 421.55		87 692.60	
44	SOINS AMBULATOIRES	90 196.00		83 718.85		75 137.10	
44.352.00	Part. aux soins et aides fam. à domicile	45 022.70		43 471.75		38 757.95	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44.352.10	Part. aux indemnités forfaitaires	41 104.25		36 186.60		32 489.55	
44.352.30	Passepartout Sarine	418.55		410.00		382.60	
44.352.40	Service puériculture	3 650.50		3 650.50		3 507.00	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	7 668.10	3 868.90	12 700.00	10 000.00	4 546.15	2 651.05
46.318.10	Visites médicales	450.00		1 200.00		450.00	
46.318.20	Prise en charge par commune des soins dent.			1 500.00		1 571.35	
46.351.00	Service dentaire	5 025.20		10 000.00		2 524.80	
46.433.00	Participat. des parents aux soins dentaires		3 868.90		10 000.00		2 651.05
5	AFFAIRES SOCIALES	624 265.10	1 176.30	594 123.95	1 200.00	563 097.45	1 130.10
50	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE	1 176.30	1 176.30	1 200.00	1 200.00	1 130.10	1 130.10
50.301.00	Traitement de l'Agent AVS	1 176.30		1 200.00		1 130.10	
50.436.00	Remboursements de tiers		1 176.30		1 200.00		1 130.10
54	STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE	147 143.25		105 104.00		115 702.85	
54.300.00	Jetons de présence et frais de la commission			100.00		33.25	
54.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...			4.00			
54.365.00	Subventions crèches et garderies	129 596.95		90 000.00		94 247.25	
54.365.20	Subv. à l'ass. d'accueil familial de jour Sarine	17 546.30		15 000.00		21 422.35	
55	INVALIDITE	281 034.10		253 867.80		247 680.40	
55.351.00	Part. pr personnes handicapées ou inadaptées	281 034.10		253 867.80		247 680.40	
58	ASSISTANCE	194 911.45		233 952.15		198 584.10	
58.300.00	Jetons de présence, frais de la commission	1 008.60		700.00		1 470.75	
58.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...			28.00			
58.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents			1.00			
58.351.00	Part. aux frais cantonaux d'assistance	7 177.60		7 394.95		7 889.30	
58.351.10	Part. avances sur contr. d'entretien non réc	5 245.55		6 420.25		5 610.60	
58.351.20	Aide aux victimes d'infractions	2 012.95		1 995.45		1 861.40	
58.351.30	Contribution des comm.au Fonds cant. de l'emploi	18 853.00		17 731.00		15 645.00	
58.351.40	Participation LASoc	49 779.05		84 188.50		60 585.25	
58.352.00	Part. au Service Social Sarine-Ouest	104 495.70		104 350.00		102 304.00	
58.365.20	Dons caritatifs	2 343.00		1 643.00		2 302.00	
58.366.00	Subventions versées à des tierces personnes	956.00		1 500.00		915.80	
58.366.30	Subv. abonnements transport public	3 040.00		8 000.00			



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	309 910.54	73 429.20	385 876.40	72 930.00	266 045.21	41 404.95
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	237 187.54	6 419.40	270 228.10		191 118.51	1 105.50
62.300.00	Jetons et frais de la commission	3 908.00		4 000.00		730.50	
62.301.00	Traitement du personnel éditaire	44 723.30		44 600.00		39 180.70	
62.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	4 119.80		2 787.00		3 606.82	
62.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	3 098.35		2 973.00		2 802.85	
62.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	1 080.35		2 123.00		734.04	
62.311.00	Achat de véhicules, machines et matériel	1 893.50		4 000.00			
62.312.00	Eclairage public	6 247.40		8 000.00		6 885.65	
62.313.00	Achat de marchandises, fournitures diverses	6 826.00		4 000.00		1 870.80	
62.313.10	Achat de carburant	2 526.55		3 000.00		2 493.55	
62.314.00	Entretien des routes et de l'éclairage	74 548.60		105 000.00		59 975.60	
62.314.10	Déblaiement, sablage et protection hivernale	2 847.75		15 000.00		10 878.70	
62.314.20	Entretien signalisat. routière + éclairage public	9 110.94		6 000.00		295.00	
62.315.00	Entretien des véhicules et machines	3 248.90		3 500.00		3 740.45	
62.318.00	Assurances pour les véhicules	5 591.00		6 000.00		5 533.80	
62.318.10	Honoraires et prestations de services	9 520.00		5 000.00			
62.319.00	Impôts pour les véhicules	935.00		950.00		935.00	
62.390.00	Imputations internes des amortissements	35 476.00		36 476.00		35 476.00	
62.390.10	Imputations internes des intérêts	21 486.10		16 819.10		15 979.05	
62.436.10	Remboursement de tiers		6 419.40				1 105.50
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX	6 612.00		6 443.00		6 328.00	
64.351.00	Part. fonds fédéral infrastruct. ferroviaire	6 612.00		6 443.00		6 328.00	
65	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT	66 111.00	67 009.80	109 205.30	72 930.00	68 598.70	40 299.45
65.318.00	Achat abonnements CFF	28 179.00		28 000.00		28 179.00	
65.351.00	Participation indemnité exploitation	37 932.00		37 435.00		29 574.70	
65.390.00	Imputations internes des amortissements			39 195.00		10 845.00	
65.390.10	Imputations internes des intérêts			4 575.30			
65.435.00	Vente abonnements CFF		24 693.00		26 000.00		24 807.00
65.436.00	Remboursements de tiers		42 316.80		46 930.00		15 492.45
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	524 026.13	449 510.57	532 170.20	378 500.00	548 907.89	486 761.94
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	182 845.20	182 845.20	158 965.00	139 000.00	238 494.70	238 494.70
70.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	1 191.00		1 200.00		1 205.00	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.301.00	Salaires	6 394.85		2 500.00		5 042.60	
70.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	589.10		210.00		464.20	
70.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	443.00		155.00		360.75	
70.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	154.45		130.00		94.45	
70.312.00	Participation AESO	120 473.08		130 000.00		105 911.85	
70.313.00	Achats de marchandises, fournitures diverses	4 007.02		6 000.00		11 383.10	
70.314.00	Entretien et rénovation des install.	43 083.57		10 000.00		27 989.05	
70.318.00	Frais d'analyse d'eau	84.85		1 000.00		1 122.75	
70.318.10	Honoraires et prestations de service	4 424.28		5 000.00		4 394.95	
70.319.00	Indemnités des zones de protection	1 500.00		1 500.00		1 500.00	
70.352.00	Participations (ultraviolets)	500.00		1 000.00		500.00	
70.380.00	Attribution à la réserve					78 526.00	
70.390.00	Imputations internes des amortissements			180.00			
70.390.10	Imputations internes des intérêts			90.00			
70.434.00	Location des compteurs, abonnement fixe		25 597.10		27 000.00		24 234.60
70.434.30	Taxes raccordements trsf des inv.		21 413.11				123 034.65
70.435.00	Vente d'eau		77 780.25		100 000.00		80 296.35
70.435.10	Vente d'eau AESO		10 413.00		12 000.00		10 929.10
70.436.00	Remboursement de tiers		12 837.81				
70.480.00	Prélèvement à la réserve		34 803.93				
71	PROTECTION DES EAUX	166 446.98	166 446.98	186 418.15	140 000.00	145 030.05	145 030.05
71.300.00	Jetons de présence et frais de la commission	868.00		1 700.00		1 417.00	
71.301.00	Salaires	874.45		2 000.00		892.50	
71.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	80.55		200.00		82.15	
71.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	60.60		110.00		63.85	
71.305.00	Cotisations assurances maladie et accidents	21.10		40.00		16.70	
71.312.00	Energie de la station de pompage	130.50		200.00		138.55	
71.314.00	Entretien et rénovation des installations	1 207.48		3 500.00		721.32	
71.314.10	Pondération épuration	35 724.65		48 800.00		40 064.40	
71.318.00	Taxe raccordement (alarme station pompage)	281.76		210.00		281.50	
71.318.20	Prestations de services	10 761.43					
71.352.00	Participation à la STEP-PGEE AESC	62 722.79		66 658.15		59 583.75	
71.380.00	Attribution à la réserve					5 062.68	
71.390.00	Imputations internes des amortissements	38 872.17		42 000.00		20 303.45	
71.390.10	Imputations internes des intérêts	14 841.50		21 000.00		16 402.20	
71.434.00	Taxes d'utilisation		137 235.30		140 000.00		145 030.05
71.480.00	Prélèvement à la réserve		29 211.68				
72	ORDURES MENAGERES	97 283.20	86 184.64	114 220.00	86 000.00	102 042.26	89 164.09
72.300.00	Jetons de présence et frais de commission	126.00		500.00		201.25	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72.301.00	Salaires	14 685.40		15 000.00		13 678.85	
72.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	1 196.66		870.00		833.92	
72.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	395.95		300.00		341.60	
72.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	256.06		250.00		206.59	
72.311.10	Coût des places pour conteneurs	400.00		1 000.00		400.00	
72.313.00	Achat de sacs et clips	1 311.80		4 000.00		5 466.95	
72.313.10	Achat de matériel			300.00		2 254.40	
72.314.00	Frais d'entretien de la déchetterie	296.18		7 000.00			
72.318.00	Frais de ramassage et décharge	78 615.15		85 000.00		78 658.70	
72.434.00	Taxe de base		43 450.00		44 000.00		44 365.25
72.434.10	Taxe proportionnelle (taxe au sac)		37 454.14		38 000.00		41 727.14
72.436.00	Remb. de tiers		5 280.50		4 000.00		3 071.70
74	CIMETIERE	30 994.60	3 320.00	35 823.85	2 500.00	29 803.27	573.00
74.300.00	Jetons et frais de commission	294.00		1 000.00		416.75	
74.301.00	Salaires	3 585.70		4 000.00		3 436.10	
74.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	330.30		330.00		316.30	
74.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	248.40		260.00		245.80	
74.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	86.60		70.00		64.35	
74.313.00	Achat de plaques pour columbarium	577.30		300.00			
74.314.00	Frais d'entretien	1 258.10		1 500.00		377.45	
74.318.10	Honoraires et prestations de services	3 995.00		1 000.00			
74.390.00	Imputations internes des amortissements	13 931.90		18 933.00		17 980.57	
74.390.10	Imputations internes des intérêts	6 687.30		8 430.85		6 965.95	
74.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		3 320.00		2 500.00		573.00
75	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	23 013.50		21 705.00		18 393.80	
75.300.00	Jetons de présence et frais de commission	2 502.00		150.00		3 472.50	
75.301.00	Salaires travaux d'endiguement	7 728.05		1 200.00		3 324.55	
75.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	711.90		75.00		306.05	
75.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	535.40		45.00		237.85	
75.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	186.65		35.00		62.30	
75.314.00	Travaux de conservation des ouvrages	7 998.60		3 000.00		2 096.50	
75.318.10	Honoraires et prestations de services			10 000.00			
75.390.00	Imputations internes des amortissements	1 755.40		4 800.00		1 755.40	
75.390.10	Imputations internes des intérêts	1 595.50		2 400.00		7 138.65	
78	PROTECTION DE LA NATURE		380.25				207.60
78.436.00	Remboursements de tiers		380.25				207.60



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	23 442.65	10 333.50	15 038.20	11 000.00	15 143.81	13 292.50
79.300.00	Jetons et frais de la commission	9 082.50		5 000.00		6 602.20	
79.318.00	Honoraires	5 704.45		5 000.00		2 945.00	
79.351.00	Part. schéma directeur district de la Sarine	720.80					
79.390.00	Imputations internes des amortissements	4 473.55		3 324.00		3 428.36	
79.390.10	Imputations internes des intérêts	3 461.35		1 714.20		2 168.25	
79.431.00	Autorisations de construire		10 333.50		10 000.00		13 292.50
79.436.00	Remboursements de tiers				1 000.00		
8	ECONOMIE	13 091.58	1 894.80	29 590.75	280.00	13 091.70	281.00
80	AGRICULTURE	807.45	371.00	254.00	280.00	345.00	281.00
80.300.00	Traitements et jetons du Conseil communal	75.00		100.00		175.00	
80.301.00	Traitement du personnel	449.15					
80.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	41.35		4.00			
80.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	31.10					
80.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	10.85					
80.319.00	Cotisations SECADA	120.00		100.00		120.00	
80.364.00	Particip. au Syndicat AF	80.00		50.00		50.00	
80.436.00	Rembours. contrôle feu bactérien		371.00		280.00		281.00
81	FORETS	12 284.13	1 523.80	29 336.75		12 746.70	
81.300.00	Jetons et frais de la commission	863.00		600.00		608.50	
81.301.00	Traitement du personnel	151.55		300.00		200.85	
81.303.00	Cotisations aux assurances sociales AVS-APG-AC,...	13.95		35.00		18.50	
81.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	10.50		15.00		14.35	
81.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	3.65		5.00		3.75	
81.312.00	Rôle social de la forêt	8 281.75		8 281.75		9 081.80	
81.314.00	Entretien des chemins forestiers	1 904.28		20 000.00		2 818.95	
81.317.00	Dédommagements (déplacement)			100.00			
81.318.10	Travaux forestiers par des tiers	1 055.45					
81.436.00	Remboursements de tiers		1 523.80				
9	FINANCES ET IMPOTS	864 016.71	3 926 302.77	377 867.20	3 595 268.50	1 612 929.12	4 375 877.69
90	IMPOTS	29 698.24	3 379 780.35	12 922.00	3 003 850.00	39 318.75	3 777 841.25
90.300.00	Jetons et frais de la commission	1 521.00		2 160.00		2 321.75	
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	2 054.95		3 000.00		1 944.25	
90.318.10	Frais de perception d'impôts	1 833.80		1 762.00		1 772.70	
90.319.10	Pertes sur débiteurs	16 229.04				26 008.00	
90.319.20	Imputation forfaitaire d'impôts	905.45				829.20	
90.329.00	Escomptes d'impôts et intérêts bonifiés	7 154.00		6 000.00		6 442.85	
90.400.00	Impôt sur le revenu, personnes physiques		2 297 142.80		2 150 000.00		2 255 455.10



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.400.10	Impôt sur la fortune, personnes physiques		138 992.15		110 000.00		201 778.45
90.400.20	Impôt à la source		56 256.65		40 000.00		53 586.30
90.400.40	Impôt sur les prestations en capital		47 091.25		40 000.00		46 106.70
90.401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		269 756.00		200 000.00		358 315.35
90.401.10	Impôt sur le capital des personnes morales		47 816.25		40 000.00		31 927.10
90.402.00	Contribution immobilière		226 605.80		200 000.00		197 896.80
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et plus-val.		84 084.15		60 000.00		211 777.15
90.404.00	Impôt sur les mutations immob.		119 558.00		80 000.00		319 321.15
90.406.00	Impôt sur les chiens		2 992.50		2 600.00		2 964.00
90.406.20	Impôt sur les appareils et distributeurs		650.00		300.00		700.00
90.436.00	Rembour. frais de rappels et poursuites		1 944.45		1 000.00		11 740.00
90.436.10	Intérêts de retard		12 037.75		8 000.00		12 408.35
90.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		74 852.60		71 950.00		73 864.80
93	PEREQUATION FINANCIERE		174 425.00		174 425.00		163 659.00
930	PEREQUATION FINANCIERE		174 425.00		174 425.00		163 659.00
930.462.00	Attribution à la péréquation des ressources		140 496.00		140 496.00		131 937.00
930.462.10	Attribution à la péréquation des besoins		33 929.00		33 929.00		31 722.00
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES	322 989.77	359 309.27	364 945.20	416 993.50	328 985.45	361 513.34
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES	157 573.36	241 188.52	214 948.00	305 677.50	153 495.18	238 584.29
940.318.00	Frais bancaires et du CCP	3 154.01		3 000.00		3 466.49	
940.322.00	Intérêts des dettes			2 000.00			
940.330.00	Amortissements obligatoires	154 419.35		209 948.00		150 028.69	
940.420.00	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		20.82				26.60
940.490.00	Imputations internes des amortissements		154 419.35		209 948.00		150 028.69
940.490.10	Imputations internes des intérêts		86 748.35		95 729.50		88 529.00
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	165 416.41	118 120.75	149 997.20	111 316.00	175 490.27	122 929.05
942.300.00	Jetons et frais de la commission	765.00		1 500.00		1 461.25	
942.301.00	Salaires	15 445.80		12 000.00		12 392.35	
942.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	1 422.84		750.00		1 140.81	
942.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	805.10		600.00		612.90	
942.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	331.01		563.00		210.81	
942.312.00	Eau, énergie, combustible	64 925.16		52 000.00		53 737.44	
942.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	25 029.17		20 000.00		42 565.15	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942.318.00	Assurances ECAB	4 272.00		4 100.00		4 272.00	
942.390.00	Imputations internes des amortissements	26 985.83		32 115.50		33 009.41	
942.390.10	Imputations internes des intérêts	25 434.50		26 368.70		26 088.15	
942.423.00	Loyers des appartements		42 240.00		38 640.00		46 290.00
942.423.10	Loyers des parchets, domaines et alpages		11 094.00		10 000.00		11 094.00
942.423.30	Locations autres locaux		2 100.00		2 300.00		2 100.00
942.423.50	Loyers immeuble communal		56 876.00		56 876.00		56 876.00
942.434.00	Taxe utilisation des locaux communaux		3 211.00		2 500.00		3 311.00
942.436.00	Participations de tiers		2 375.35		1 000.00		3 033.65
942.436.10	Retenues sociales sur les salaires		224.40				224.40
99	POSTES NON VENTILABLES	511 328.70	12 788.15			1 244 624.92	72 864.10
99.332.00	Amortissements supplémentaires	76 024.95				343 657.67	
99.382.00	Attributions aux autres réserves	435 303.75				900 967.25	
99.451.10	Recettes extraordinaires sans affectation		12 788.15				22 864.10
99.482.00	Prélèvement sur réserves						50 000.00

Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	446 459.42	77 817.56	427 411.40	65 635.00	388 306.65	65 695.39
1	ORDRE PUBLIC	156 302.69	106 619.46	158 240.10	102 750.00	182 161.35	135 760.55
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 282 836.54	60 923.64	1 308 194.85	41 118.40	1 171 814.44	46 811.04
3	CULTURE ET LOISIRS	89 651.30		74 953.25		67 531.65	
4	SANTE	381 489.40	3 868.90	366 077.10	10 000.00	333 855.70	2 651.05
5	AFFAIRES SOCIALES	624 265.10	1 176.30	594 123.95	1 200.00	563 097.45	1 130.10
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	309 910.54	73 429.20	385 876.40	72 930.00	266 045.21	41 404.95
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	524 026.13	449 510.57	532 170.20	378 500.00	548 907.89	486 761.94
8	ECONOMIE	13 091.58	1 894.80	29 590.75	280.00	13 091.70	281.00
9	FINANCES ET IMPOTS	864 016.71	3 926 302.77	377 867.20	3 595 268.50	1 612 929.12	4 375 877.69
	TOTALISATION	4 692 049.41	4 701 543.20	4 254 505.20	4 267 681.90	5 147 741.16	5 156 373.71
	Résultat	9 493.79		13 176.70		8 632.55	



Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	342 853.50		496 000.00		207 473.40	
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	342 853.50		496 000.00		18 473.40	
62.501.01	Assainis. Rte de la Montagnette	329 303.55		420 000.00			
62.501.02	Assainis. Rte Buisson-des-Clous			61 000.00			
62.501.10	Eclairage public	13 549.95		15 000.00		18 473.40	
65	TRAFIC REGIONAL ET TRANSPORT					189 000.00	
65.501.10	Achat Bus scolaire 47 pl.					189 000.00	
7	PROTECTION ET AMEN. DE L'ENVIRONNEMENT	417 244.21	615 878.55	1 110 500.00	246 000.00	1 366 940.35	744 767.10
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	89 055.09	89 055.09	113 000.00	70 000.00	10 568.55	133 602.20
70.501.10	Collecteur eau de boisson	62 728.08		75 000.00		4 518.55	
70.501.30	Etude captage d'eau	26 327.01		38 000.00		6 050.00	
70.610.00	Taxes de raccordements		89 055.09		70 000.00		133 602.20
71	PROTECTION DES EAUX	50 819.67	89 985.35	550 000.00	50 000.00	464 218.05	131 389.70
71.501.30	Assainissement du réseau d'épuration	34 506.37		550 000.00		444 218.05	
71.501.50	Ass. réseau mise séparatif rte Fribourg Laiterie-Sarina	16 313.30				20 000.00	
71.610.00	Taxes de raccordements		89 985.35		50 000.00		131 389.70
74	CIMETIERE	46 805.35		132 500.00		13 097.30	
74.501.00	Réfection mur du cimetière	46 805.35		132 500.00		13 097.30	
75	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	161 435.05	436 838.11	300 000.00	126 000.00	794 581.15	479 775.20
75.501.10	Ruisseau du Palon	43 379.20		120 000.00		784 370.80	
75.501.20	Ouverture partielle Ruisseau des Combes	118 055.85		180 000.00		10 210.35	
75.661.00	Subventions cantonales		386 838.11		126 000.00		479 775.20
75.669.00	Autres subventions		50 000.00				
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	69 129.05		15 000.00		84 475.30	
79.500.00	Remaniement parcellaire					53 762.40	
79.509.00	Révision du plan d'aménagement local	69 129.05		15 000.00		26 129.75	
79.509.10	Mensuration cadastrale					4 583.15	



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	615 878.55	760 097.71			883 744.80	1 713 391.45
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES					138 977.70	
942	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER					138 977.70	
942.501.10	Travaux bâtiments					138 977.70	
99	POSTES NON VENTILABLES	615 878.55	760 097.71			744 767.10	1 713 391.45
99.590.00	Report des investissements	615 878.55				744 767.10	
99.690.00	Report des investissements		760 097.71				1 713 391.45

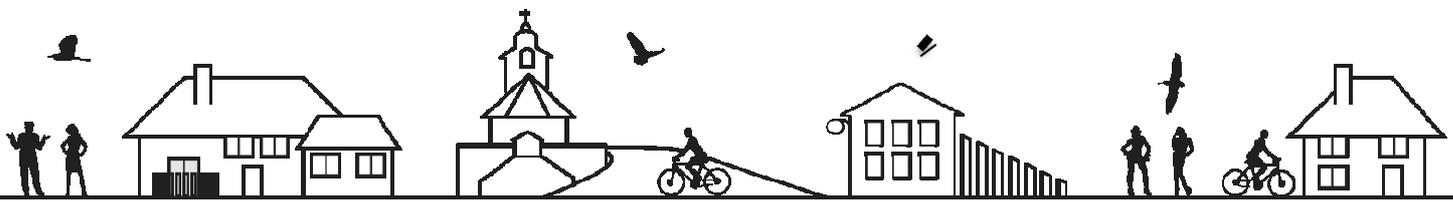
Récapitulation

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	342 853.50		496 000.00		207 473.40	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	417 244.21	615 878.55	1 110 500.00	246 000.00	1 366 940.35	744 767.10
9	FINANCES ET IMPOTS	615 878.55	760 097.71			883 744.80	1 713 391.45
	TOTALISATION	1 375 976.26	1 375 976.26	1 606 500.00	246 000.00	2 458 158.55	2 458 158.55
	Résultat				1 360 500.00		



Bilan

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2018	Débit	Crédit	31.12.2018
1	ACTIF	6 797 840.77	16 971 083.57	17 019 814.36	6 749 109.98
10	DISPONIBILITES	780 542.38	4 126 759.35	4 046 404.13	860 897.60
100.00	Caisse	754.65	10 319.15	10 217.70	856.10
100.10	Caisse 2 (cartes journalières CFF)	455.00	24 290.00	24 445.00	300.00
101.20	Compte postal 17-6441-0	779 332.73	4 092 150.20	4 011 741.43	859 741.50
11	DEBITEURS	1 369 206.15	11 749 615.53	12 082 632.13	1 036 189.55
111.30	Compte Etat	278 253.20	51 321.05	278 253.20	51 321.05
112.60	Débiteur impôt anticipé	3.06	0.07	3.13	
115.00	Débiteurs divers	367 401.99	966 901.81	1 217 349.67	116 954.13
115.01	Débiteurs C.I.	5 341.80	226 752.40	227 058.55	5 035.65
115.02	Débiteurs impôts provisionnés	538 667.05	5 095 441.95	5 173 568.48	460 540.52
115.03	Autres débiteurs		107 800.23	107 537.73	262.50
115.08	Débiteurs impôts 2008	1 040.40	29.75	360.00	710.15
115.09	Débiteurs impôts 2009	2 085.05			2 085.05
115.10	Débiteurs impôts 2010	668.20	129.30	91.25	706.25
115.11	Débiteurs impôts 2011	5 110.55	480.15	1 170.90	4 419.80
115.12	Débiteurs impôts 2012	8 583.20	1 292.30	5 075.05	4 800.45
115.13	Débiteurs impôts 2013	8 903.00	737.20	2 256.85	7 383.35
115.14	Débiteurs impôts 2014	18 801.40	998.55	3 540.05	16 259.90
115.15	Débiteurs impôts 2015	37 127.40	23 950.60	13 345.30	47 732.70
115.16	Débiteurs impôts 2016	96 282.75	452 268.40	459 079.10	89 472.05
115.17	Débiteurs impôts 2017	937.10	2 924 013.98	2 704 542.08	220 409.00
115.18	Débiteurs impôts 2018		1 839 551.90	1 838 126.40	1 425.50
119.50	Impôt préalable s/fonctionnement - Eau potable		18 738.81	13 463.00	5 275.81
119.51	Impôt préalable s/fonctionnement - Epuraton		39 207.08	37 811.39	1 395.69
12	PLACEMENTS	505 191.30	120 000.00	118.10	625 073.20
120.13	Cpte 260-366755.01Y UBS	1 804.70		80.00	1 724.70
120.14	Cpte 30 01 128.592-00 BCF	126 495.40	120 000.00	38.10	246 457.30
120.18	CCP 92-656281-0	51 809.00			51 809.00
123.00	Immeubles	3.00			3.00
123.10	Terrains	325 079.20			325 079.20
13	ACTIFS TRANSITOIRES	41 533.40	214 610.98	41 533.40	214 610.98
139.10	Actifs transitoires	41 533.40	214 610.98	41 533.40	214 610.98
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4 101 366.54	760 097.71	849 126.60	4 012 337.65
140.00	Terrains (en zone d'utilité publique)	1.00			1.00
141.00	Ouvrages génie civil	798 950.87	342 853.50	67 499.35	1 074 305.02
141.10	Eau de boisson	1.00	89 055.09	89 055.09	1.00
141.30	Protection des eaux	820 112.00	50 819.67	128 857.52	742 074.15
141.40	Ouvrages d'endiguement	356 932.95	161 435.05	438 593.51	79 774.49
143.00	Places de jeux et de sports	288 846.40		10 108.00	278 738.40
143.01	Bâtiment communal	1 379 810.33		49 802.33	1 330 008.00
143.03	Cimetière	1.00	46 805.35	46 805.35	1.00



Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2018	Débit	Crédit	31.12.2018
143.04	Bâtiment funéraire	348 297.54		13 931.90	334 365.64
143.10	Protection civile	1.00			1.00
145.00	Forêts	1.00			1.00
146.00	Mobilier, machines, informatique, véhicules	1.00			1.00
149.10	Plan d'aménagement local (PAL)	108 410.45	69 129.05	4 473.55	173 065.95
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	1.00			1.00
155.00	Participations Saidef	1.00			1.00
2	PASSIF	-6 797 840.77	5 321 246.36	5 272 515.57	-6 749 109.98
20	ENGAGEMENTS COURANTS	-243 562.48	4 677 922.69	4 731 410.26	-297 050.05
200.50	Créancier TVA - Eau potable	-1 406.10	16 915.27	15 509.17	
200.51	Créancier TVA - Epuration	-1 554.52	42 875.78	41 321.26	
205.00	Créanciers collectifs	-184 685.85	3 304 832.98	3 355 062.38	-234 915.25
206.00	Compte courant Etat		1 267 136.85	1 267 136.85	
208.00	FUSION compte-courant		10 655.20	30 000.00	-19 344.80
209.00	Autres créanciers	-55 916.01	13 126.01		-42 790.00
209.50	TVA sur CA cpte fonctionnement - Eau potable		5 652.75	5 652.75	
209.51	TVA sur CA cpte fonctionnement - Epuration		16 727.85	16 727.85	
24	PROVISIONS	-200 000.00			-200 000.00
240.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	-200 000.00			-200 000.00
25	PASSIFS TRANSITOIRES	-582 111.81	582 111.81	99 111.52	-99 111.52
259.00	Passifs transitoires	-582 111.81	582 111.81	99 111.52	-99 111.52
28	RESERVES	-3 893 035.55	61 211.86	432 500.00	-4 264 323.69
280.10	Réserve protection civile	-387 550.00			-387 550.00
280.20	Réserve Obligatoire Protection des eaux	-5 062.68	5 062.68		
280.21	Réserve Obligatoire Approvisionnement en eau	-78 526.00	34 803.93		-43 722.07
282.00	Réserve bâtiments et places	-143 710.25			-143 710.25
282.01	Réserve complexe scolaire	-1 060 000.00			-1 060 000.00
282.05	Réserve mobilier scolaire	-21 086.25	-2 803.75		-23 890.00
282.20	Réserve protection des eaux	-135 168.46	24 149.00		-111 019.46
282.21	Réserve eau de boisson	-341 095.66			-341 095.66
282.22	Réserve déplacements de conduites d'eau	-40 000.00			-40 000.00
282.30	Réserve valorisation traversées localités	-987 500.00		432 500.00	-1 420 000.00
282.51	Réserve transport école	-400 000.00			-400 000.00
282.60	Réserve réfection des routes	-220 000.00			-220 000.00
282.70	Réserve aménagement espaces publics	-65 000.00			-65 000.00
282.80	Réserve participation RPS	-8 336.25			-8 336.25
29	FORTUNE	-1 879 130.93		9 493.79	-1 888 624.72
290.00	Fortune nette	-1 879 130.93			-1 879 130.93
290.01	Résultat en cours			9 493.79	-9 493.79



DECISION DE PRINCIPE

pour la reprise des ouvrages du Syndicat AF (Améliorations foncières) par la Commune

1. Introduction

Le Syndicat AF de Prez-vers-Noréaz demande à la Commune de Prez-vers-Noréaz de prendre la décision de principe de reprendre les ouvrages collectifs du RPS Prez-vers-Noréaz à la fin des travaux. Cette décision incombe à l'Assemblée communale.

La remise des ouvrages se réalise sans frais pour la Commune, en revanche, celle-ci s'engage à entretenir les ouvrages par la suite.

2. Argumentation en faveur de la reprise des ouvrages par la Commune

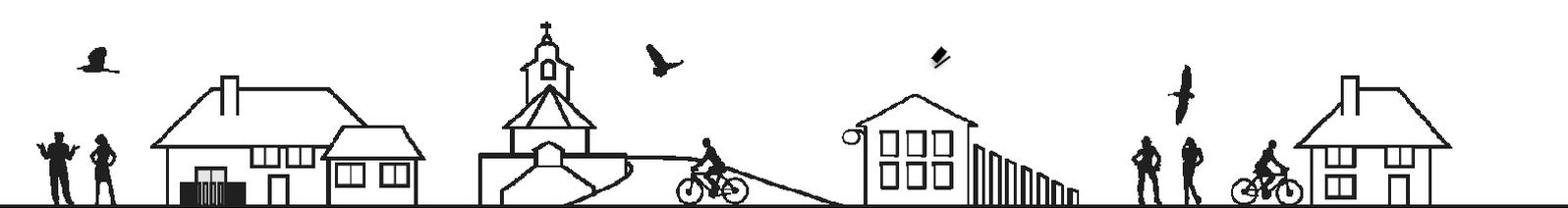
- La reprise des ouvrages collectifs d'améliorations foncières par la Commune correspond à une pratique générale en Suisse romande. Ce principe a été appliqué pour l'intégralité des ouvrages des Syndicats AF de la partie francophone du Canton de Fribourg.
Cette manière de procéder est soutenue par le Service de l'agriculture (= organe de subventionnement).
- Par son service de voirie, la Commune de Prez-vers-Noréaz dispose d'un personnel compétent et d'un équipement spécifique afin d'assurer un entretien de qualité des ouvrages.
- Etant représenté au Comité du Syndicat et en participant à toutes les séances de chantier, la Commune suit en détail toutes les phases de réalisation des ouvrages en question.
- Reprise des ouvrages dès la fin d'une étape de travaux, après vérification détaillée de la qualité des ouvrages. Fourniture des garanties habituelles par les entreprises (en principe 2 ans).

3. Ouvrages à reprendre par la Commune de Prez-vers-Noréaz

Les ouvrages cités ci-dessous se réfèrent aux travaux exécutés dans le cadre des étapes 2 et 3 ainsi qu'à l'avant-projet des travaux collectifs du RPS de Prez-vers-Noréaz. Les longueurs définitives des ouvrages peuvent légèrement différer en tenant compte de la réalisation des travaux.

- **Ouvrages**

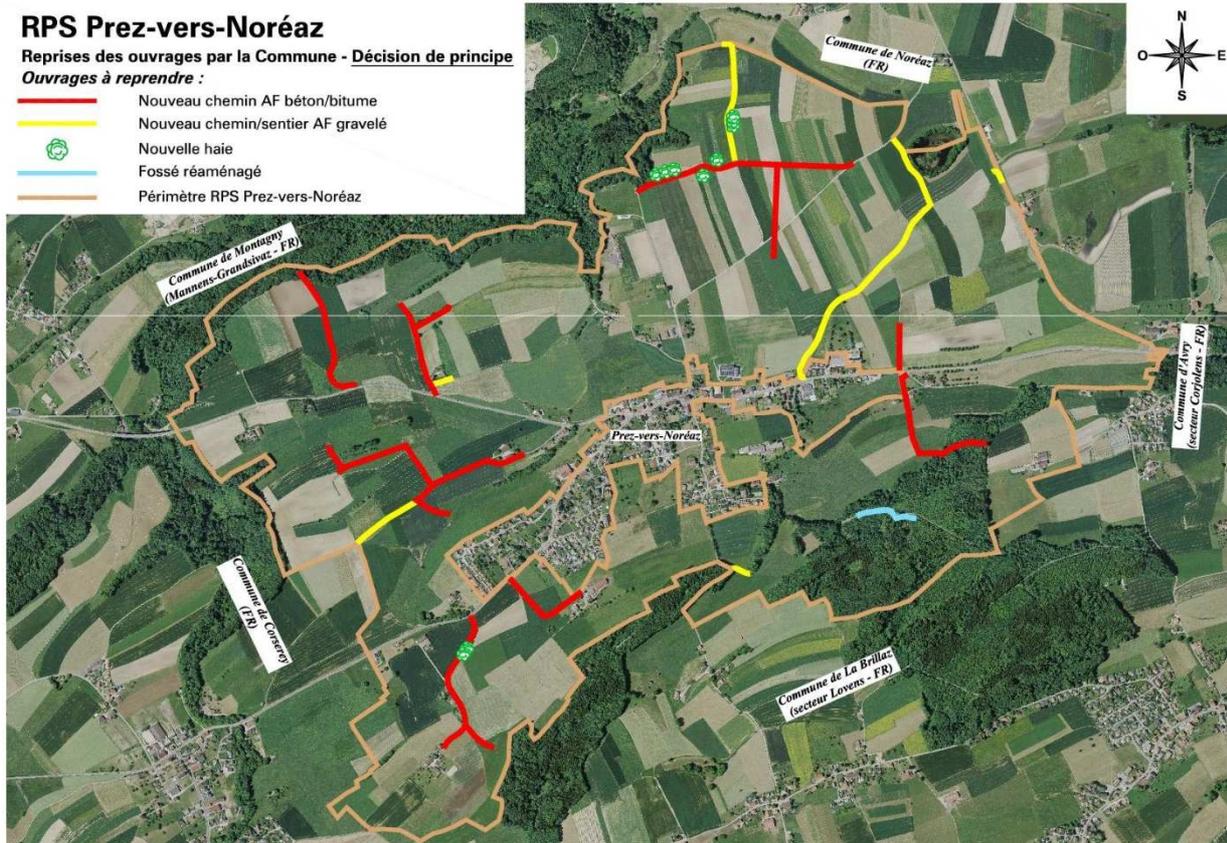
Chemin béton	4'125 mètres
Chemin bitume	950 mètres
Chemin gravelé	<u>1'920 mètres</u>
Longueur totale des chemins :	6'995 mètres



Sentier gravelé	90 mètres
Canalisations	1'085 mètres
Haie	390 mètres
Fossé réaménagé	230 mètres

Le Conseil communal

Source : Hirsiger & Péclard, Ingénieur géomètre officiel





Avis aux détenteurs de piscines hors sol

Les piscines privées hors-sol

dotées d'un système
de filtration d'eau

et / ou

dotées d'un système de
chauffage

doivent bénéficier d'une autorisation communale

selon les dispositions figurant dans le Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC) – articles 85 et 87

Si votre installation ne dispose pas d'autorisation, le Conseil communal vous invite à déposer une demande de mise en conformité auprès de l'administration communale.

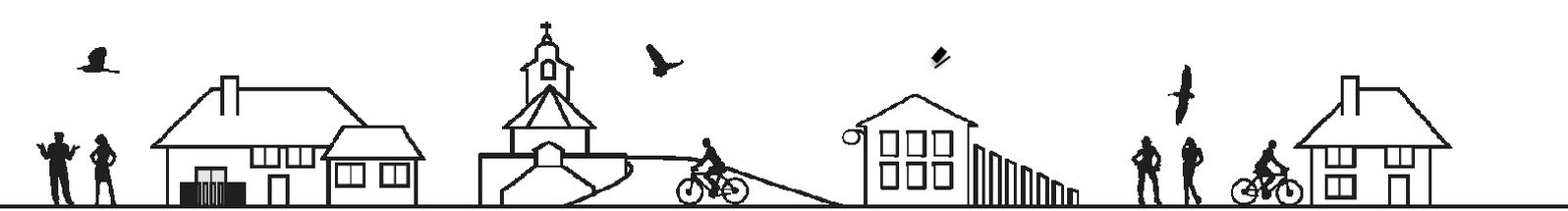
Afin de **limiter les nuisances sonores** générées par votre installation, le Service de l'environnement invite les usagers à appliquer les mesures suivantes :



installer une minuterie sur le dispositif de traitement d'eau, le mettant hors-service entre 19h00 et 7h00

vérifier l'état et le bon fonctionnement du système de filtration

placer l'appareil de manière à ce que les nuisances se portent en direction de la propriété des usagers et non pas en direction du voisinage



Demandes de permis de construire – application FRIAC

Dans le courant de l'année, une nouvelle application web pour la gestion électronique des demandes préalables, des procédures simplifiées et ordinaires de permis de construire, **FRIAC** (**F**ribourg **A**utorisation de **C**onstruire) va permettre un traitement informatisé des dossiers de construction.

Lorsque cette application sera en service, probablement durant l'été 2019, les dossiers de demande de permis de construire (ordinaire, simplifiée et préalable) seront à déposer **sous forme électronique uniquement**, via l'application FRIAC.

FRIAC couvrira le processus depuis la demande du permis de construire jusqu'au permis d'occuper.



UN PETIT JOB D'ETE

La Commune engage les jeunes filles et jeunes gens nés en 2002, 2003 et 2004 domiciliés à Prez-vers-Noréaz, pour travailler aux grands nettoyages du centre scolaire qui auront lieu



du 8 au 19 juillet 2019

Les jeunes intéressés annoncent leur candidature par écrit au Conseil communal, Case postale 22, 1746 Prez-vers-Noréaz, en précisant les dates auxquelles ils sont disponibles (1^{ère} ou 2^{ème} semaine ou les deux).

Les 10 premières inscriptions seront prises en considération pour l'engagement.

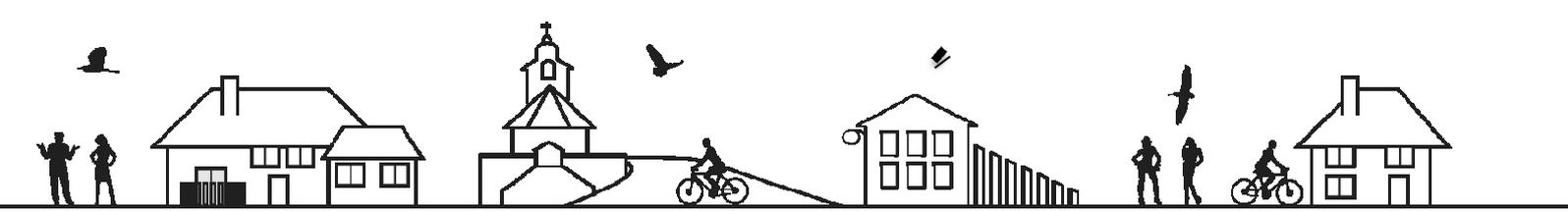
Dernier délai pour envoyer les candidatures : **jeudi 18 avril 2019.**

Le plan de travail et la grille horaire seront établis par le Conseil communal.

Chaque candidat recevra une réponse écrite.

La bonne humeur et l'engagement sont requis !

Le Conseil communal



L'approvisionnement en eau

Un défi majeur pour les communes

Nous bénéficions dans notre région d'une eau de très bonne qualité, malheureusement en quantité restreinte. La sécheresse de l'automne dernier nous a rappelé la fragilité de nos ressources en eau potable. Actuellement, la nappe phréatique de Piamont, principale ressource de Sarine Ouest, est à son plus bas niveau depuis 2003. Nous consommons aujourd'hui le double de ce que les communes de l'AESO peuvent fournir. Le manque est complété par pompage au réseau de la ville de Fribourg, ce qui engendre une hausse des coûts, mais pas seulement.

La croissance démographique très intense dans le district de la Sarine pose un défi majeur aux communes de la région. Je dis "aux communes" et non "aux autorités" car nous sommes tous concernés.

Contraintes d'exploitation des ressources

La source des Romains pourrait constituer une solution durable. Son débit est élevé et relativement constant. En cas d'acceptation par l'autorité compétente, son exploitation sera accompagnée de sérieuses contraintes :

1. Taux de nitrate trop élevé : l'exploitation de l'eau de source trop riche en nitrate nécessite la mise en place de mesures parfois très contraignantes pour abaisser ce taux à la valeur prescrite.
2. Sites protégés : l'exploitation de la source des Romains implique la constitution d'un dossier d'approbation prouvant la possibilité d'exploiter sans détruire le biotope d'importance nationale.
3. Droits d'eau : l'impact des anciens droits d'eau des usiniers des Arbognes sur la future exploitation reste à définir.

Pics de consommation

Aux événements météorologiques toujours plus intenses (sécheresses, fortes pluies) et défavorables au réapprovisionnement de la nappe phréatique, il faut ajouter les pics de consommation dus à l'arrosage des jardins et des cultures, ainsi que le remplissage des piscines au printemps. La consommation d'eau dans les communes membres de l'AESO **est toujours soumise à un appel à la modération.**

Remplissage des piscines

Le temps de remplissage des piscines approche également. Afin de nous permettre de contrôler la consommation complémentaire due à cette période, l'AESO va proposer un planning pour éviter des pics de tirage. **Nous remercions tous les propriétaires de piscine désirant les remplir avant le 30 avril 2019 de prendre préalablement contact avec le secrétariat communal pour de plus amples informations.**

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Pierre Bovet



RAPPORT D'ANALYSE D'EAU DE BOISSON

Lieu de prélèvement : 03 - Edilité, Prez-vers-Noréaz

Température de l'eau : 10°C

Date : 13.11.2018

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-D001	Couleur*		Incolore	T : Incolore
FR-MO-D004	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	581 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	T : max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	< 0.05	T : max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	14 ± 1	T : max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	< 0.05	T : max. 0.10
FR-MO-L003	Dureté totale	°fH	34.1 ± 1.3	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-MO-M012	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	T : max. 300
FR-MO-M019	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	T : max. 0
FR-MO-M022	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	T : max. 0

T : Valeur de tolérance

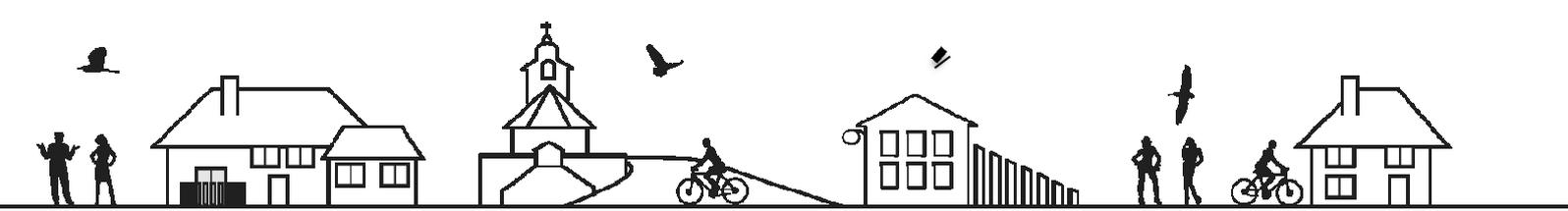
L : Valeur limite

M : Valeur directive

* : Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.



Aide aux proches

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz 
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Le Service **Aide aux proches** de la Croix-Rouge fribourgeoise est là pour soulager les proches en les remplaçant auprès de la personne âgée ou malade.

Des auxiliaires de santé CRS, spécialement formé(e)s, s'occupent de la personne à son domicile et veillent à son bien-être et sa sécurité.

La **permanence téléphonique** 026 347 39 79 répond tous les matins aux questions des proches en lien avec la prise en charge d'une personne malade et/ou âgée à son domicile.

Le **Repas accompagné** s'adresse à ces personnes qui vivent à domicile et qui pour diverses raisons, souffrent d'un risque de dénutrition. Les auxiliaires de santé CRS les accompagnent de manière professionnelle et conviviale dans toutes les étapes liées aux repas.

Pour tous renseignements :

Croix-Rouge fribourgeoise
Aide aux proches
Rue G.-Techtermann 2
1700 Fribourg

du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30
026 347 39 79

aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

RAPPELS EN BREF :

- Les demandes de **réduction des primes d'assurance-maladie** sont à présenter **au plus tard le 31 août** de l'année en cours. La Caisse de compensation n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.
Le formulaire est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg, www.caisseavsfr.ch
- Deux **cartes journalières CFF** sont à disposition des citoyennes et citoyens de Prez-vers-Noréaz, Corserey et Noréaz. Le prix est de 35.- francs par carte et par jour.
Réservations et renseignements à l'Administration communale, tél. 026 470 13 33 ou par mail à secretariat@prez-vers-noreaz.ch
Disponibilités sur le site internet www.prez-vers-noreaz.ch



Pour le bien des chats

A l'occasion de la journée mondiale des animaux (le 4 octobre), la Protection suisse des animaux (PSA), l'entreprise Identitas AG, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et la profession vétérinaire se sont associés pour lancer une nouvelle campagne nationale pour le bien des chats. Ces organisations ont présenté des faits et des chiffres concernant la détention des chats en Suisse.

Chats, minous, minets ou matous, ils sont l'animal de compagnie préféré des Suisses. On estime le nombre de chats qui vivent parmi nous et avec nous à 1.75 million. Quiconque a des chats connaît leur caractère singulier. Ils se laissent nourrir, cajoler et caresser, ils jouent avec nous ou nous jouons avec eux, mais tant que cela leur convient. Malgré des milliers d'années de domestication, les chats sont indépendants, individualistes de bout en bout. Beaucoup de chats sont choyés, nourris et soignés avec amour par leurs propriétaires. Mais leur nombre élevé présente un inconvénient car ils sont abandonnés, s'en vont quand on ne prend pas soin d'eux, se reproduisent sans contrôle. Cela donne des populations de chats sauvages et farouches.

Luna, femelle, stérilisée

Les propriétaires de chats responsables font castrer leurs animaux. Si on les laisse faire, les chats se reproduisent très rapidement. Personne ne sait exactement combien de chats sauvages, n'appartenant à personne, vivent en Suisse, souvent dans des conditions misérables. On estime qu'ils sont entre 100'000 et 300'000.

Afin de lutter contre la misère des chats, les organisations de protection des animaux mènent régulièrement des campagnes de castration avec les vétérinaires. Au cours des vingt-deux dernières années, rien que la PSA et ses sections ont capturé 173'311 chats mâles et femelles – chats errants, chats sauvages et chats de ferme – les ont fait soigner et castrer. A ce jour, la PSA a investi près de 5.1 millions de francs dans ces campagnes de castration.

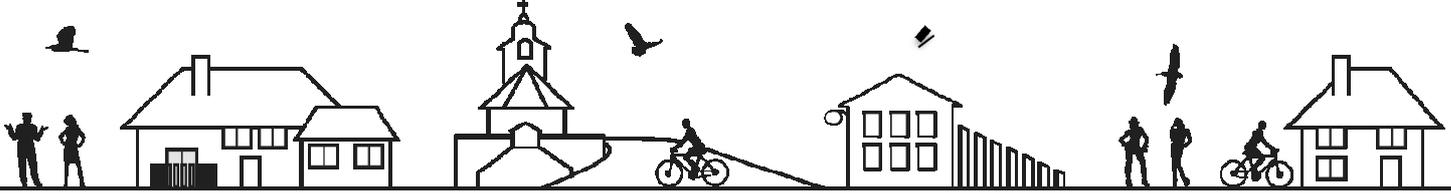
Filou, mâle, recherché sans succès

Chaque année, plus de dix mille chats se perdent en Suisse. Les informations de la banque de données pour les animaux de compagnie ANIS permettent de supposer que seulement environ un tiers des chats sont pucés et enregistrés.

Selon une enquête réalisée par l'Institut de sondage d'opinion DemoSCOPE pour le compte de la PSA en août 2018, 81% des personnes interrogées se félicitent, certes, de ce puçage mais en même temps, seuls 14% des propriétaires de chats l'envisagent. Et pourtant, les avantages semblent évidents : le marquage par puce électronique augmente les chances de retrouver les animaux perdus. La nouvelle application Amici d'Identitas AG constitue, pour cette raison, un élément essentiel de la campagne « Luna & Filou ». Cette application pour les animaux de compagnie permet aux propriétaires de chats de signaler directement un chat perdu ou un chat trouvé porteur d'une puce électronique.

La campagne « Luna & Filou » mise sur l'information et s'engage en faveur de la santé et du bonheur des chats – pour le bien des chats.





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Décembre 1999, un ouragan dévastait nos forêts

Tour d'horizon 20 ans plus tard ...

Un désastre forestier nommé Lothar

Les 26 et 27 décembre 1999, la Suisse essayait un des pires ouragans de son histoire. En deux jours, plus de 1'400'000 m³ de bois ont été renversés dans le canton ou l'équivalent de 7'500 terrains de football. De mémoire de forestier, c'est le plus grand événement jamais vécu. Dans certaines régions, plus de 10 fois le volume de bois récolté annuellement s'est trouvé à terre en quelques heures. L'Europe entière a également été lourdement touchée, provoquant une chute massive du marché des bois.

Les arbres restants, au système racinaire souvent endommagé par les coups de vents successifs, sont affaiblis et subissent de plein fouet les affres du bostryche les années suivantes. La canicule de 2003 a encore porté un coup fatal à nombre d'épicéas et sapins. En réalité, nous aurons à déplorer le double du volume en dégâts, conséquence indirecte de la tempête. Lothar est une catastrophe forestière sans précédent économiquement parlant. Par contre, d'un point de vue strictement environnemental, la forêt se régénère seule. La tempête a bouleversé certaines fonctions forestières essentielles à notre bien-être. Il était important de rétablir ces services que sont la protection contre les dangers naturels, la production de bois ou encore la forêt comme espace de détente. En revanche, ces perturbations ont été favorables à la faune et la flore. Une multitude de nouvelles niches écologiques ont ainsi vu le jour sous forme de bois mort, d'arbres dépérissants et de clairières lumineuses riches en végétation.



Troglodyte mignon

Photo : A. Aebischer

Qu'en est-il 20 ans plus tard ?

Le Canton et la Confédération sont alors intervenus par la mise sur pied de programmes spéciaux en faveur de la reconstitution de nos forêts. Grâce aux moyens mis à disposition, les équipes et entreprises forestières ont fourni un travail remarquable. Il s'agissait de débiter les surfaces dévastées et d'entreprendre des travaux de plantation et de soins aux jeunes arbres venus spontanément. Ce fut un travail de longue haleine, notamment au niveau de la lutte contre l'envahissement de la ronce étouffant la forêt naissante.



Le résultat 20 ans plus tard est bluffant au point où on en oublierait parfois les profondes cicatrices laissées par l'ouragan. Certes, des arbres plus que centenaires, ont disparu mais la relève est bien présente. La forêt fribourgeoise s'est enrichie avec des espèces emblématiques telles que le chêne ou encore avec des arbres plus rares comme les noyers, cormiers et fruitiers sauvages.

Commémoration en 2019

Cette année, plusieurs manifestations seront organisées dans le but de partager avec la population fribourgeoise ce renouveau forestier mais aussi d'aborder des thématiques tels les changements climatiques et leurs incidences en forêt. En temps opportun, ces différents événements vous seront communiqués via notre site internet ou encore les médias.

Hauterive, janvier 2019

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier
Service des forêts et de la faune